

STACFOAM-U2-K28-comp-A

1. Identification produit et société

1.1. Identification de la substance

- *Nom du produit* : STACFOAM-U2-K28-comp-A
- *Identité chimique* : Préparation de MDI's (diisocyanates de méthylènediphényle) sous basse pression.

1.2. Fournisseur

STAC une division de GuiDon sa

Slameuterstraat 1 b

B-2580 Putte

Belgique

☎: +32 15 253810

1.3. Nr° Téléphone d'urgence

Centre Antipoisons Belgique ☎: +32 70 245245

2. Identification des dangers

Classification selon le règlement UE 1272/2008 (SGH) et ces amendements.

2.1. Mention d'avertissement

- Attention.

2.2. Codes d'hasard (phrases-H)



GHS04 – Gaz sous pression

- Gaz sous pression H280: Contient un gaz sous pression ; peut exploser sous l'effet de la chaleur.



SGH07 – Danger

- Irrit. peau 2 H315 : Provoque une irritation cutanée.
- Sens. peau 1 H317 : Peut provoquer une allergie cutanée.
- Irrit. yeux 2 H319 : Provoque une sévère irritation des yeux.
- Acute tox. 4 H332 : Nocif par inhalation.
- STOT SE 3 H335 : Peut irriter les voies respiratoires.



SGH08 – Danger pour la santé

- Sens. resp. 1 H334 : Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.
- STOT RE 2 H373i : Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée par inhalation.

2.3. Conseils de prudence (phrases-P)

Général

- P101 : En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
- P102 : Tenir hors de portée des enfants.
- P103 : Lire l'étiquette avant utilisation.

Prévention

- P210 : Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles, des flammes nues, des surfaces chaudes. Ne pas fumer.
- P233 : Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
- P240 : Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.
- P241 : Utiliser du matériel électrique, de ventilation, d'éclairage,...., antidéflagrant.
- P261 : Éviter de respirer les poussières, fumées, gaz, brouillards, vapeurs, aérosols.
- P264 : Se laver soigneusement après manipulation.
- P271 : Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
- P272 : Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.
- P280 : Porter des gants de protection, des vêtements de protection, un équipement de protection des yeux, du visage.
- P285 : Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection respiratoire.

Réaction

- P304+P340+P312 : EN CAS D'INHALATION : transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler un CENTRE ANTI-POISON ou un médecin en cas de malaise.
- P303+P361+P353 : EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau, se doucher.

Stockage

- P410+P403 : Protéger du rayonnement solaire. Stocker dans un endroit bien ventilé.

Élimination

- P501 : Éliminer le contenu/récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux, conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et/ou internationale.

2.4. Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage

- PMDI's (polymères de diisocyanates de méthylènediphényle).
- 4,4'-MDI; diisocyanates de méthylènediphényle.

2.5. Identification particulière de certaines préparations

- Contient des isocyanates.

STACFOAM-U2-K28-comp-A

2.6. Autres dangers

- Pas connue.

2.7. Résultats des évaluations PBT et vPvB






- PBT : Non applicable.
- vPvB : Non applicable.

3. Information sur les composants

Substance : Préparation de MDI's (diisocyanates de méthylènediphényle) sous basse pression.

Nom chimique	Nr° CAS	Nr° UE	% ⁽¹⁾
PMDI; polymère de diisocyanates de méthylènediphényle	9016-87-9	polymère	30–60 %
4,4'-MDI; diisocyanates de méthylènediphényle	101-68-8	202-966-0	30–60 %
1,1,1,2-tétrafluoréthane	811-97-2	212-377-0	5–10 %

(1): Concentration en pourcentage du poids.

Règlement UE 1272/2008 (SGH)	Symboles d'Hasard	Codes d'Hasard (phrases-H)
PMDI; polymère de diisocyanates de méthylènediphényle	 	Irrit. peau 2, H315 Sens. peau 1, H317 Irrit. yeux 2, H319 Acute tox. 4, H332 STOT SE 3, H335 Sens. resp. 1, H334 STOT RE 2, H373i
4,4'-MDI; diisocyanates de méthylènediphényle	 	Irrit. peau 2, H315 Sens. peau 1, H317 Irrit. yeux 2, H319 Acute tox. 4, inhal. H332 STOT SE 3, H335 Sens. resp. 1, H334 Canc. 2, H351 STOT RE 2, H373i
1,1,1,2-tétrafluoréthane		Gaz sous pression, H280

4. Premiers secours

4.1. Général

- Dans tous les cas de doute, ou lorsque les symptômes persistent, consulter un médecin.

4.2. Inhalation

- En cas d'inhalation, déplacer à l'air frais.
- Maintenir la victime au repos en position demi-assise, desserrer les vêtements captivants.
- Consulter un médecin immédiatement.

4.3. Ingestion

- Rincer la bouche avec de l'eau (seulement quand la personne est consciente).
- Ne jamais donner quelque chose par la bouche d'une personne inconsciente ou secouent.

- Quand la personne est consciente, lui faire boire beaucoup d'eau.
- Ne PAS faire vomir sauf dirigée de le faire par le personnel médical.
- En cas de vomissement, le patient doit se situer sur son côté gauche pour réduire le risque d'aspiration.
- Consulter un médecin immédiatement.

4.4. Contact de la peau

- Laver immédiatement avec beaucoup de l'eau et du savon.
- Enlever les vêtements contaminés immédiatement.
- Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser.
- Une étude avec MDI a prouvé qu'un nettoyeur de peau basé sur du polyglycol ou huile de grain peut être plus efficace que l'eau et le savon.
- Consulter un médecin en cas d'irritation.

4.5. Contact des yeux

- Rincer immédiatement et abondamment les yeux à l'eau courante pendant au moins 15 minutes en gardant les paupières ouvertes.
- Si facile à faire, lentilles de contact devrait être retiré au cours de la rinçage, par un personnel qualifié.
- Consulter un médecin immédiatement.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction appropriés

- Mousse polyvalent.
- Poudre BC.
- Dioxyde de carbone.
- Sable et de la terre.

5.2. Moyens d'extinction non appropriés

- Jet d'eau.

5.3. Danger d'exposition spécial

- En cas d'incendie ou d'explosion, éviter l'inhalation de fumée.

5.4. Produits de (dé)composition dangereux

- Par combustion : Des oxydes de carbone (CO, CO₂), des oxydes d'azote (NO, NO₂ ...), des hydrocarbures, du fluorure d'hydrogène et des traces de cyanure d'hydrogène.

5.5. Protection des intervenants

- Porter du vêtement et des gants de protection.
- Utiliser respirateur homologué.

5.6. Information complémentaires

- Évacuer toutes personnes non-essentiels.
- Traiter comme un feu d'hydrocarbures.
- Refroidir les conteneurs fermés avec de l'eau.
- Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations.
- Après un incendie, aérer complètement l'endroit et nettoyer avec l'eau et du savon.

STACFOAM-U2-K28-comp-A

- A cause de la réaction avec l'eau, du gaz CO₂ est produit, qui pourrait résulter à une augmentation de pression si les containers sont refermés. Les containers peuvent éclater si surchauffés.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précaution individuelles

- Ne pas respirer les fumées/vapeurs/aérosols.
- Éviter le contact avec les yeux, et porter des vêtements protecteurs pour éviter le contact avec la peau.
- Nettoyage doit être exécuté par un personnel qualifié.
- Immédiatement contact les services d'urgence.

Voir aussi 8.3.

6.2. Précautions pour l'environnement

- Empêcher l'entrée dans les égouts, les sous-sols ou les endroits confinés.
- Conserver à l'écart des sources de chaleur et d'étincelles.

6.3. Méthodes de nettoyage

- Stop fuite si possible.
- Recueillir autant que possible dans un container propre pour disposition.
- Absorber le produit répandu avec un matériau inerte (p.e. du sable, de la terre ou de la vermiculite sec) et ramasser le produit absorbé dans un récipient à déchets chimiques.
- Nettoyer l'endroit avec beaucoup d'eau et du savon.
- Éliminer selon les réglementations locales en vigueur.

7. Manipulation et stockage

7.1. Manipulation

- Ne pas utiliser une pipette avec la bouche.
- Ne pas fumer, manger ou boire pendant l'application.
- Ne pas respirer les fumées/vapeurs/aérosols.
- Utiliser avec une ventilation adéquate.
- Éviter contact avec les yeux et la peau.
- Conserver à l'écart des sources de chaleur et d'étincelles.
- Prendre des précautions contre des décharges statiques.
- Utiliser un équipement électrique antidéflagrant (ventilation, éclairage et manipulation).
- Lorsque le produit est pulvérisé ou chauffé, utiliser un respirateur homologué avec alimentation positive d'air.
- Éviter des sources de chaleur et d'étincelles.
- N'utiliser pas l'air comprimé pour remplir, manipuler ou appliquer.
- Garder l'équipement propre.
- Éviter des matériaux incompatibles (Voyez Section 10).

7.2. Stockage

- Conserver selon les réglementations locales et nationales.
- Conserver à 15–30°C, dans un endroit bien ventilé et sec.

- Conserver à l'écart des sources de chaleur et d'étincelles, des alcools, des amines, des acides et des alcalines fortes, des oxydants et de l'alimentation.
- Conserver à l'écart d'humidité. Si un container est contaminé, ne pas refermer. A cause de la réaction avec l'eau, CO₂-gaz, pourrait faire accumuler dangereusement la pression, en cas de contamination.
- Conserver les containers hermétiquement fermés et verticaux pour éviter du gaspillage.
- Emballage en acier inoxydable ou acier doux.

8. Contrôle de l'exposition et protection individuelle

8.1. Contrôles techniques

- Fournir une ventilation adéquate, surtout dans des espaces confinés.

8.2. Limites d'exposition (VL)

Diisocyanate de méthylènediphényle

VME (8 heures)	51 mg/l	5 ppb
----------------	---------	-------

1,1,2-tétrafluoréthane

W/EEL	1.000 ppm
-------	-----------

8.3. Protection personnelle

- **Respiratoire :** Assurer une bonne ventilation et une évacuation locale de l'air à l'emploi. En cas de ventilation insuffisante porter un appareil respiratoire approprié (p.e. appareils respiratoires avec filtre A). La sélection du respirateur doit être basée sur les niveaux d'exposition connus ou anticipés et les limites d'opération sécuritaire du respirateur.
- **Peau et corps :** Vêtements protecteurs, résistants aux produits chimiques. Recommandé: Salopette (préférable en coton lourd) ou salopette disposable Tyvek-Pro Tech 'C', Tyvek-Pro 'F'. Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé et laver le avant de le réutiliser.
- **Mains :** Gants, résistants aux produits chimiques (p.e. néoprène ou caoutchouc synthétique).
- **Yeux :** Lunettes de sécurité avec écrans de protection latéraux.



STACFOAM-U2-K28-comp-A

9. Propriétés physiques & chimiques

Apparence (20 °C)	Liquide
Couleur	Brun (± ral 8002)
Odeur	légèrement moisi
Point ou fourchette d'ébullition	> 200 °C
Point ou fourchette de fusion	Pas applicable
Point d'éclair Coupe fermée	> 100 °C
Coupe ouverte	> 200 °C
Point d'ignition	> 400 °C
Densité (20 °C)	± 1,2 g/cm ³ ± 5 %
Pression de vapeur (20 °C)	Négligeable
Densité de vapeur (20 °C)	8,5 µg/m ³
Solubilité dans l'eau (20 °C)	Pas soluble
Solubilité dans d'autres solvants (20 °C)	Hydrocarbures saturés aliphatiques et aromatiques
Valeur de pH	Légèrement alcaline
Viscosité (20 °C)	
Dynamique (cPoise)	± 210 mPa.s ± 10 %
Cinématique (Stoke)	≥ 100 cm ² /s
COV	< 10 %p < 120 g/dm ³
Teneur en matière sèche	> 90 %p > 90 %v

10. Stabilité et réactivité

10.1. Stabilité

- Stable sous des conditions normales ambiantes.
- La réaction avec l'eau (humidité) produit du CO₂-gaz. Une réaction exothermique avec des matières contenant des groupes d'hydrogène actifs. La réaction devient progressivement plus vigoureuse et peut être violente à des températures plus élevées si la miscibilité des partenaires de réaction est bonne ou est appuyé par agitation ou par la présence de solvants.
- Il est insoluble dans l'eau, et plus lourd que l'eau, et coule pour le fond mais il réagit lentement à l'interface. Une couche solide, water-insoluble, de urée se forme à l'interface en libérant du CO₂-gaz.

10.2. Conditions à éviter

- Pour le maintien de la qualité, stocker dans le conteneur d'origine fermé, à 15–30°C.
- Éviter des sources de chaleur et d'étincelles.

10.3. Matériaux à éviter

- Éviter certaines matières plastiques qui sont solubles dans le produit.
- Réagit violemment avec: des acides forts, des bases fortes et des oxydants.
- Éviter contact direct avec de l'eau, des alcools, des amines.

10.4. Produits dangereux de décomposition

- Par combustion : Des oxydes de carbone (CO, CO₂), des oxydes d'azote (NO, NO₂ ...), des hydrocarbures, du fluorure d'hydrogène et des traces de cyanure d'hydrogène.

11. Informations toxicologiques

Aucune donnée toxicologique expérimentale n'est disponible sur la préparation en tant que telle. Les données suivantes s'appliquent aux ingrédients énumérés ci-dessous.

11.1. Toxicité aiguë

Diisocyanate de méthylènediphényle

DL ₅₀ oral rat	> 5.000	mg/kg
DL ₅₀ dermique lapin	> 5.000	mg/kg
CL ₅₀ inhalation rat, 4 heures	490	mg/m ³

- Nocif par ingestion.
- Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau.
- Peut entraîner une sensibilisation par inhalation et par contact avec la peau.

11.2. Toxicité chronique

- N'a pas montrer des effets cancérogènes, tératogènes ou mutagènes dans des expériences avec des animaux.

11.3. Effets spéciaux

- L'utilisation des boissons alcooliques peut augmenter des effets toxiques.

12. Informations écologiques

Aucune donnée écologique expérimentale n'est disponible sur la préparation en tant que telle. Les données suivantes s'appliquent aux ingrédients énumérés ci-dessous.

Diisocyanate de méthylènediphényle

CL ₅₀ poisson, 48 heures	> 1.000	mg/l
CE ₅₀ bactérie, 48 heures	> 1.000	mg/l
Dégradation biotique (Essai en bouteille fermée)	Pas facilement	

12.1. Mobilité

- Le produit réagit avec l'eau (humidité) pour produire du CO₂-gaz et des poly-urées. Les poly-urées sont des produits inertes.
- Le produit n'est pas soluble dans l'eau.

12.2. Persistance/dégradabilité

- Le produit est très peu biodégradable.

12.3. Potentiel Bioaccumulatif

- Le produit est supposé de ne pas être bio-accumulatif.

12.4. Écotoxicité

- Le produit ne contient pas des ingrédients dangereux pour l'environnement.
- Ne pas rejeter dans les égouts ou les eaux superficielles.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

- PBT : Non applicable.
- vPvB : Non applicable.

STACFOAM-U2-K28-comp-A

13. Considérations à l'élimination

13.1. Méthode de traitement des déchets

- Conformément aux règles locales et nationales en matière de protection de l'environnement.
- Incinération contrôlée est probablement le plus évitant.

13.2. Déchets des résidus, emballage souillé

- Conformément aux règles locales et nationales en matière de protection de l'environnement.
- Les containers vidés pourraient contenir des résidus.
- Recueillir l'emballage pollué pour le recyclage ou, très probablement, incinération contrôlée.
- Les futs vides ne pourront être repris que par des récupérateurs agréés.

14. Informations relatives au transport

14.1. Réglementation internat. de transport

- *Numéro ONU :* 1956

14.2. Terre: Route & Chemin de fer

- *Nom d'expédition correct :* Gaz comprimé n.s.a. (Hydrocarbures fluorés, azote)
- *Classe ADR/RID :* 2.2
- *Code de tunnel :* E
- *Étiquette ADR/RID :*



14.3. Voie maritime

- *Nom d'expédition correct :* Compressed gas, n.o.s. (fluorinated hydrocarbon, nitrogen)
- *Classe IMDG :* 2.2
- *Groupe de conditionnement :* III
- *EmS (Programmes d'urgence) :* F-C, S-V
- *Polluant Marin :* Non
- *Étiquette IMDG :*



14.4. Voie aérienne

- *Nom d'expédition correct :* Compressed gas, n.o.s. (fluorinated hydrocarbon, nitrogen)
- *Classe IATA-DGR :* 2.2

- *Étiquette IATA :*



14.5. « Règlement type » de l'ONU

- « *Règlement type* » de l'ONU : UN1956, COMPRESSED GAS, N.O.S., 2.2

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

- *Attention :* Non applicable.

15. Informations réglementaires

Étiquetage selon la directive de l'UE 67/548/CE, 99/45/CE et ces amendements.

15.1. Contient

- Préparation de MDI's (diisocyanates de méthylènediphényle) sous basse pression.

15.2. Mention d'avertissement

- Attention.

15.3. Codes d'hasard (phrases-H)



GHS04 – Gaz sous pression

- Gaz sous pression H280: Contient un gaz sous pression ; peut exploser sous l'effet de la chaleur.



SGH07 – Danger

- Irrit. peau 2 H315 : Provoque une irritation cutanée.
- Sens. peau 1 H317 : Peut provoquer une allergie cutanée.
- Irrit. yeux 2 H319 : Provoque une sévère irritation des yeux.
- Acute tox. 4 H332 : Nocif par inhalation.
- STOT SE 3 H335 : Peut irriter les voies respiratoires.



SGH08 – Danger pour la santé

- Sens. resp. 1 H334 : Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.
- STOT RE 2 H373i : Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou

STACFOAM-U2-K28-comp-A

d'une exposition prolongée
par inhalation.

15.4. Conseils de prudence (phrases-P)

Général

- P101 : En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
- P102 : Tenir hors de portée des enfants.
- P103 : Lire l'étiquette avant utilisation.

Prévention

- P210 : Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles, des flammes nues, des surfaces chaudes. Ne pas fumer.
- P233 : Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
- P240 : Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.
- P241 : Utiliser du matériel électrique, de ventilation, d'éclairage,...., antidéflagrant.
- P261 : Éviter de respirer les poussières, fumées, gaz, brouillards, vapeurs, aérosols.
- P264 : Se laver soigneusement après manipulation.
- P271 : Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
- P272 : Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.
- P280 : Porter des gants de protection, des vêtements de protection, un équipement de protection des yeux, du visage.
- P285 : Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection respiratoire.

Réaction

- P304+P340+P312 : EN CAS D'INHALATION : transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler un CENTRE ANTI-POISON ou un médecin en cas de malaise.
- P303+P361+P353 : EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau, se doucher.

Stockage

- P410+P403 : Protéger du rayonnement solaire. Stocker dans un endroit bien ventilé.

Élimination

- P501 : Éliminer le contenu/récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux, conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et/ou internationale.

16. Autres informations

16.1. Phrases pertinentes

- H280 Contient un gaz sous pression ; peut exploser sous l'effet de la chaleur.
- H315 Causes skin irritation.
- H315 Provoque une irritation cutanée.
- H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
- H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
- H332 Nocif par inhalation.
- H334 Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.
- H335 Peut irriter les voies respiratoires.
- H373i Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée par inhalation.

16.2. Acronymes et abréviations

- ADR Accord européen sur le transport des marchandises Dangereuses par Route (en anglais : European Agreement concerning the international carriage of dangerous goods by road)
- RID Règlement International concernant le transport des marchandises Dangereuses par chemin de fer (en anglais : Regulations concerning the International transport of Dangerous goods by rail)
- IMDG International Maritime code for Dangerous Goods (code international maritime pour les marchandises dangereux)
- IATA International Air Transport Association (association internationale du transport aérien)
- IATA-DGR Dangerous Goods Regulations by IATA (régulations de marchandises dangereuses)
- ICAO International Civil Aviation Organization (OACI, Organisation de l'Aviation Civile Internationale)
- ICAO-TI Technical Instructions by ICAO (instructions techniques)
- SGH Système Général Harmonisé d'étiquetage des matières dangereuses (en anglais : GHS, Globally Harmonised System of classification and labelling of chemicals)
- COV Composés Organiques Volatils (en anglais : VOC, Volatile Organic Compounds)
- CL50 Concentration Létale, 50 % (en anglais : LC50, Lethal Concentration)
- DL50 Dose Létale, 50 % (en anglais : LD50, Lethal Dose)
- CE50 Concentration Efficace médiane (en anglais : EC50, half maximal Effective Concentration)
- VME Valeur Moyenne d'Exposition (en anglais : TLV-TWA, Threshold Limit Value - Time Weighted Average)
- VLE Valeur Limite d'Exposition (en anglais : TLV-STEL Threshold Limit Value – Short Term Exposure Limit)

16.3. Historique

- *Date d'édition* : Janvier 2020
- *Publication précédente* : Janvier 2019
- *Élaborée par* : STAC, Département de la Sécurité
- *Personne de contact* : Guido Dockx

Ces informations ne concernent que le produit susmentionné et ne sont pas nécessairement valables en cas d'utilisation avec d'autre(s) produit(s) ou dans tout procédé. En l'état actuel de nos connaissances, ces informations sont correctes, complètes et données de bon foi sans garantie. La responsabilité de vérifier que les informations sont adéquates et complètes pour son application particulière revient à l'utilisateur lui-même.